

La Labellisation

La labellisation permet aux clubs de s'inscrire dans une démarche contrôlée de qualité. Elle offre aux clubs des objectifs de progression et une visibilité sur la qualité des prestations qu'ils offrent auprès du grand public et des collectivités locales.

La labellisation s'articule en cinq labels:

- Animation
- Développement
- Formateur
- National
- International

Relever d'un de ces labels est un gage d'adhésion et de qualité au sein de la Fédération. Un acte engagé sur la durée au regard d'un projet de club.

La labellisation est un acte volontaire d'engagement pour acquérir et attester d'un label de qualité véritable reconnaissance fédérale des initiatives locales.

La labellisation fera grandir votre club et augmentera sa notoriété auprès des collectivités locales.

Adhérer à la labellisation, c'est s'investir dans l'organisation administrative et technique, dans la délivrance des licences, dans l'adhésion à l'ENF, dans l'utilisation des équipements et dans la planification des formations fédérales.

Mais c'est aussi accepter la formule fédérale:

I adhérent = I licence



Saison 2012 - 2013

Montant d'une licence : 10 ans et - + de 10 ans

21.30 € 34.00 €

Montant réparti en :

Part fédérale : 12,00 € 20,00 €

Part régionale : 5,30 € 7,90 €

Part départementale : 4,00 € 6,10 €

Licences aidées

'COUP DE POUCE'

Saison 2012 - 2013

Montant d'une licence : - 10 ans + 10 ans

'Coup de pouce' 12.00 € 20.00 €

- 41%

- 43%

Montant réparti en :

Part fédérale : 12,00 € 20,00 €

Part régionale : 0,00 € 0,00 €

Part départementale : 0,00 € 0,00 €



COMITÉ ILE DE FRANCE DE NATATION

LICENCES FFN

Le coup de pouce Régional et Départemental

Les licencesle cœur de votre fédération
un adhérent = une licence



COMITÉ ILE DE FRANCE DE NATATION

163, boulevard Mortier
75020 PARIS
Tél : 01.40.31.19.20
Fax : 01.40.31.07.25
Email CIF: cif@cif-natation.fr



cif@cif-natation.fr

Parce que vous hésitez encore à licencier tous vos adhérents.....

Parce qu'un sou est un sou....

Parce que le montant des licences constitue une source de revenus nécessaire à la fédération pour la promotion de la natation...

Vos comité régional et départemental vous aident à progresser !

La licence scelle l'adhésion et l'appartenance de vos adhérents à la Fédération Française de Natation. Prendre une licence contribue au développement de votre sport et à l'épanouissement de ses disciplines. Elle permet également de participer aux compétitions et, le cas échéant, au fonctionnement de votre club ou de votre fédération.

Les exploits sportifs accomplis par nos athlètes sont le fruit d'une constante amélioration de la détection, des techniques d'entraînement et d'un accompagnement sans faille de la Fédération Française de Natation. En licenciant tous vos adhérents vous contribuerez vous aussi à la pérennisation de cette embellie.

Par la **labellisation**, la FFN incite les clubs à licencier tous leurs adhérents et les oriente vers la diffusion de prestations de qualité.

Devant ce constat, le **comité Ile de France de natation** et sept comités départementaux (CD75, CD77, CD78, CD91, CD92, CD93, CD95), dans le cadre du nouveau plan de développement, ont décidé d'apporter aux clubs, une aide à la licence en rétrocedant la part régionale et départementale aux clubs qui auront fait des efforts significatifs d'augmentation de licences.



Comment ça marche ?

- 1 - Je comptabilise le nombre de mes licenciés **10 ans et moins** et **+ de 10 ans** des **4 dernières saisons sportives**
- 2 - Je retiens le nombre total de licences **le plus haut** parmi ces années.
- 3 - Je le compare aux nombres de licences de ma nouvelle saison sportive
- 4 - Le CIF et le CD me remboursent en fin de saison leur quote-part sur le nombre de licences en augmentation, et ce dans chaque catégorie.

Des exemples concrets !

Le Club des Grenouilles

1 - Je comptabilise les licences du club des 'Grenouilles' sur les 4 dernières saisons.

Catégorie de licence	Saison 2008/2009	Saison 2009/2010	Saison 2010/2011	Saison 2011/2012
+ de 10 ans	180	172	195	178
10 ans et moins	62	65	70	72
Total	242	237	265	250

2 - Je retiens le nombre total de licences le plus haut des 4 dernières saisons.
 Note : Dans notre exemple, la saison 2010/2011 sera l'année de référence : **265 licences** (195 lic. + de 10 ans et, 70 lic. 10 ans et moins)

4 exemples d'évolution des licences pour la saison 2012/2013 en cours

Exemple 1 : Un club de 265 licenciés qui passe à 600 licenciés (licence pour tous ses adhérents) pour accéder à la labellisation.

Exemple 2 : Un club de 265 licenciés qui passe à 350 licenciés (en licenciant ses groupes 'Aquatym et Adultes') avec une diminution de 5 licences de catégorie 10 ans et -.

Exemple 3 : Un club de 265 licenciés qui passe à 350 licenciés (en licenciant ses groupes '0-6 ans' et toutes ses 'écoles de natation') avec une diminution de 10 licences de catégorie 'plus de 10 ans'.

Exemple 4 : Un club de 265 licenciés qui passe à 266 licences (+1) en augmentant de 4 licences '10 ans et -' tout en diminuant de 3 licences '+ de 10 ans'.

Exemples de calcul 'Coup de pouce', saison en cours 2012/2013 selon l'évolution du nombre de licences.

Catégorie de licence	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3	Exemple 4
+ de 10 ans	455	285	185	192
10 ans et moins	145	65	165	74
Total	600	350	350	266

3 - Je le compare aux nombres de licences de ma nouvelle saison sportive.
 Je note le 'Delta' du nombre de licences par rapport à l'année de référence.

Catégorie de licence	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3	Exemple 4
Delta '+ de 10 ans	260	90	-10	-3
Delta '10 ans et moins	75	-5	95	4

4 - Calcul de la ristourne 'Coup de pouce', rétrocedée en fin de saison.

Catégorie de licence	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3	Exemple 4 (*1)
Part régionale '+ de 10 ans (7,90€/lic.)	2 054,00 €	711,00 €	-79,00 €	-23,70 €
Part régionale '10 ans et moins (5,30€)	397,50 €	-26,50 €	503,50 €	21,20 €
Total 'Part régionale' rétrocedée	2 451,50 €	684,50 €	424,50 €	-2,50 €

Part départementale '+ de 10 ans (6,10€)	1 586,00 €	549,00 €	-61,00 €	-18,30 €
Part départementale '10 ans et - (4,00€)	300,00 €	-20,00 €	380,00 €	16,00 €
Total 'Part départementale' rétrocedée	1 886,00 €	529,00 €	319,00 €	-2,30 €

Total de la ristourne 'Coup de pouce'	4 337,50 €	1 213,50 €	743,50 €	(-4,80 €) 0,00 €
--	-------------------	-------------------	-----------------	-------------------------

